

Interventions ECOLO

Conseil communal du 5 septembre 2016

Points 16

Je souhaiterais profiter de ce point pour demander au nom d'Ecolo que notre conseil communal soutienne la décision qui a été prise à l'unanimité par deux fois, le 27/4/2016 et le 28/7/2016, par le conseil de l'action sociale concernant la revalorisation des articles 60, pour deux raisons totalement différentes mais qui ne sont pas du tout opposées. Nous considérons que les conseillers de l'action sociale ont pris, avec cette revalorisation, une décision cohérente et remplie de sagesse. Nous n'avons aucune raison de ne pas leur apporter notre soutien, eux qui remplissent une mission démocratique de services publics. Sans du tout vouloir faire dans la provocation et encore moins dans la polémique, je trouve qu'on pourrait même remercier les conseillers de l'action sociale du CPAS de Verviers, d'avoir pris, par deux fois, une telle décision.

1. La considération sociale : Il est évident qu'il n'est pas toujours facile de motiver un public qui est souvent un public fragilisé et qui est parfois, pour certains, mais pas nécessairement il est vrai pour tous, absent du monde du travail depuis de nombreuses années vu les circonstances économiques que nous connaissons désormais depuis plus de 40 ans. Il est plus qu'évident que certains travailleurs en article 60 seront plus motivés à venir travailler avec par exemple un salaire de 1.250 € net si ils sont isolés ou avec 1.750 € net si ils ont cinq personnes à charge que de travailler avec un salaire qui serait à peine supérieur à leur revenu d'intégration sociale au taux isolé ou au taux «personne avec charge de famille». Déjà avec des salaires plus importants, il est parfois difficile de gérer des travailleurs qui n'étaient plus habitués à être dans le monde du travail, imaginons ce qu'il en est autrement. De plus, n'oublions pas que le revenu d'intégration sociale n'est jamais qu'un droit résiduaire, raison pour laquelle il est dans certains cas refusé à des cohabitants et qu'une des missions d'un CPAS est au minimum de remettre les personnes dans des droits de sécurité sociale, même si l'idéal est évidemment, ce qui se fait parfois via des articles 60, dans le monde du travail.
2. La considération budgétaire : Nous sommes conscients que comme mandataire publics locaux, nous ne devons pas seulement prendre en considération que le point de vue social mais aussi le point de vue budgétaire. Or, si je peux comprendre que le CRAC ne se préoccupe pas de l'aspect social des choses car ce n'est pas du tout sa mission, je ne comprends pas son calcul qui à mon avis est exclusivement comptable, et encore. Il faut tout de même rappeler que les articles 60 en économie sociale sont remboursés à 100 % par les autorités subsidiantes. Certes avec un plafond mais sans rentrer dans un débat technique avec les nuances qui s'imposent, il s'agit d'un plafond plus que supportable pour les CPAS. Pour les autres articles 60, il y a un remboursement qui est de minimum l'équivalent d'un RIS au taux «personne avec charge de famille» avec aussi une subsideation supplémentaire de la région wallonne. Sans oublier que l'on peut, dans des conventions de mise à disposition des articles 60, demander à l'entreprise privée ou plus souvent à l'institution publique qui

bénéficie de ce travailleur un montant qui compenserait la perte pour le CPAS. Sans oublier que lorsqu'un travailleur est en article 60, il n'est plus un RIS. Or les RIS ne sont remboursés par l'Etat fédéral qu'à 55 %. Dans les grandes villes comme Verviers, c'est je pense 65 %. Dans tous les cas, il y a un pourcentage conséquent pour le contribuable verviétois. Je vous assure qu'avec de telles réalités budgétaires, je ne comprends pas du tout la position comptable du CRAC et encore moins sa perspective à moyen et à long terme car un travailleur qui a retrouvé ses droits de sécurité sociale et encore mieux un emploi n'est plus à charge de son CPAS. C'est la raison pour laquelle Ecolo vous demande de soutenir la position de nos conseillers de l'action sociale.

Je vous remercie pour votre attention et j'espère vraiment vous avoir convaincu, quelques soient vos convictions politiques, de la justesse des décisions prises par nos conseillers de l'action sociale.

Ph. Kriescher

Point 45

Nous votons pour ce point, et remercions l'Echevin pour les informations et discussions qui ont eu lieu en section quant à la situation catastrophique du commerce à Verviers. Comme l'an passé, et alors que la situation s'est encore détériorée, nous soulignons que si ce subsidie est important, les commerçants verviétois ont avant tout besoin de stabilité à court, moyen et long terme et d'une vision quant au redéploiement commercial de notre centre-ville. Pour ce faire, les 25000 euros inscrits au budget pour la création de nouveaux commerces est une piste intéressante mais qui ne suffira pas.

P. Dumoulin

Point 46

Nous trouvons intéressante l'idée de montée en puissance de cet événement et voterons donc pour le point qui nous est soumis ce soir. Nous souhaitons toutefois insister sur l'importance de fédérer TOUS les artisans chocolatiers verviétois autour de cet événement.

P. Dumoulin

Point 55

Nous allons nous abstenir au point 55 car nous ne comprenons pas très bien pourquoi la ville doit céder la main dans ce projet. Nous trouvons très intéressant que la ville fasse des partenariats, particulièrement avec le mouvement associatif, et ce même quand il s'agit d'une ASBL très liée à un parti politique, mais dans ce cas-ci, nous ne voyons pas bien pourquoi la ville ne garde pas l'initiative. Certes le projet est étendu et veut prendre une dimension socioculturelle, ce qui est très bien, mais ce n'est pas une raison pour ne pas rester le promoteur principal de ce projet, très beau par ailleurs.

Ph. Kriescher

Jean-Pol Bollette
49K rue Slar
4801 Stembert
Conseiller communal MR

Question dans le cadre du Conseil de septembre 2016

IMAGE DESASTREUSE DE NOTRE VILLE

Madame la Bourgmestre,

La Ville de Verviers véhicule une image désastreuse. Notre ville est abimée dans les médias nationaux et internationaux. Un effet de halo amplifie tous les événements négatifs vécus dans notre cité. Les derniers en date au sein même de l'hôtel de ville, vous ont fait malgré vous, prendre un rôle de premier plan. Nous soulignons votre courage dans cette situation difficile.

Cette image négative aggrave la désertification du centre-ville avec pour corollaire un commerce moribond et une population migrant vers la périphérie quand ce n'est pas vers d'autres communes. Il n'y a pas de mois où ne trouvions un commerce qui ferme. En forçant à peine le trait, notre ville va finir par ressembler à ces villes mortes des Etats-Unis.

La dernière manifestation de Fiesta city fut à plus d'un titre une réussite mais c'est l'arbre qui cache la forêt. Nous constatons bien des initiatives individuelles bon enfant pour redresser l'image de notre ville mais, à notre sens, il en faut bien davantage pour rendre des couleurs à notre cité.

Il nous semble que la situation exige de rassembler l'ensemble des forces vives autour de ce thème afin de donner une cohérence en termes de communication à toutes les actions positives visant à redorer le blason de Verviers.

D'autre part, il y a lieu de ne pas ignorer ou sous-estimer les différents problèmes qui affectent notre ville que ce soit la mendicité, les retournées ou encore la radicalisation. Ce déni des problèmes a pour conséquence de ne pas établir de stratégies de solution et renforce le sentiment d'impunité.

Nous pensons qu'une attitude ferme, sans compromission et respectueuse des lois permettra à tout un chacun de savoir avec clarté ce qui est admis et ce qui ne l'est pas.

Madame la Bourgmestre,

Notre ville ne manque pas d'atouts que ce soit sa localisation, ses potentialités économiques ou encore sa diversité, celle-ci étant davantage une force plutôt qu'une faiblesse. Tous ces éléments positifs sont aujourd'hui étouffés par la notoriété sulfureuse de Verviers.

Pour lutter contre cette mauvaise image, l'ancienne majorité avait commandé une étude visant à mettre en œuvre des actions concrètes pour enfin travailler à l'image positive de la ville.

Qu'avez-vous fait de ces recommandations ? Où en êtes-vous dans la mise en œuvre visant à restaurer une image positive de notre belle ville ?

Jean Pol Bollette